

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 62 (1965)
Heft: 4

Rubrik: Société romande d'apiculture ; Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

AVIS

LA CENTRALE DES MIELS COMMUNIQUE :

Il est rappelé aux membres qu'il a été convenu de payer le miel Fr. 7.— le kg au comptant.

Le solde sera réparti aux membres de la Centrale après la vente complète de la récolte 1964.

Centrale romande des miels FVAV Gland ; tél. : (022) 64 11 04 et (022) 64 11 05.

Le comité

LISTE DES CONFÉRENCIERS

Elle peut être complétée par le nom de M. Marc Buscarlet, avenue du Mervelet 10, 1211 Petit-Saconnex Genève, tél. (022) 33 20 28. M. Buscarlet s'est spécialisé dans les diapositives en couleurs et dispose de plusieurs séries sur l'apiculture en Europe.

CONSEILLERS APICOLES VAUDOIS

Les cours de vulgarisation apicole organisés en 1964 par la Fédération vaudoise, sous la direction scientifique et technique de l'Institut du Liebefeld, et avec l'aide financière de l'Etat et de la Confédération, ont rencontré un succès encourageant.

12 groupes se sont constitués, totalisant environ 120 apiculteurs. Des rapports fournis par les conseillers, on peut affirmer que ces cours répondent à un besoin, qu'ils ont été donnés avec beaucoup de sérieux et suivis avec beaucoup d'intérêt. Cette première expérience mérite donc d'être poursuivie. Elle le sera en 1965.

Parallèlement au travail des groupes, les conseillers apicoles améliorent leurs connaissances théoriques et pratiques dans des cours qui leur sont réservés.

Dans la plupart des cas, les groupes se sont organisés dans le cadre des sections qui trouvent ainsi un élément nouveau dans leur activité. Il est vivement à souhaiter que les conseillers fassent partie du comité de leur section ou, tout au moins, qu'ils soient invités à ses séances.

Le programme de travail pour 1965 a été arrêté de la façon suivante :

1. Deux journées de cours scientifiques et deux demi-journées de cours pratiques seront organisés pour les conseillers.

2. Les chefs de groupe peuvent disposer de deux journées et demie, données par demi-journées plutôt que par journées entières. Comme en 1964, l'accent sera porté sur la technique des principales opérations apicoles :

Au printemps : deux demi-journées : visite de printemps - évaluation des provisions - élimination des non-valeurs - contrôle du développement progressif des colonies - les essaims.

En été : une demi-journée : comparaison entre colonies non déplacées et colonies en pastorale.

En automne : deux demi-journées : déséquiper - stimuler - nourrissement - mise en hivernage.

« — Mais nous avons déjà traité ces sujets l'année dernière ! » s'écrieront certains.

Il est vrai. Nous n'entamerons pas, en 1965, un nouveau chapitre des activités apicoles (élevage, étude des miellats, par exemple) pour les raisons suivantes :

D'une part, quelques nouveaux groupes entrant en activité seulement cette année, il y a lieu d'uniformiser le programme de travail dans notre canton. D'autre part, la conduite du rucher étant un des fondements de la réussite, nous n'insisterons jamais trop sur la valeur de ce que j'appellerais les « grands moments » de l'année apicole.

Organisation des cours : Les chefs de groupe organiseront leurs cours aux dates qu'ils auront fixées, et ceci, bien entendu, d'entente avec le comité de leur section, par visites itinérantes de ruchers. Deux ou trois ruchers seront choisis, de préférence les mêmes pour chaque journée de cours. Cette façon de faire offre l'avantage de pouvoir suivre la vie de colonies connues tout au long de la saison apicole.

Participation financière : Il sera perçu par les chefs de groupe auprès de chaque participant une finance d'inscription de Fr. 5.—. Cette somme n'est pas une gratification supplémentaire — les conseillers étant rétribués par l'entremise de la Fédération cantonale — mais elle représente une participation symbolique des apiculteurs aux frais de notre organisation. Encore une mise au point : le versement de la finance d'inscription par un apiculteur ne lui donne pas le droit de convoquer personnellement son chef de groupe pour lui faire exécuter telle ou telle opération apicole. (Cette précision est nécessaire pour répondre à une question posée à la dernière assemblée des délégués de la Fédération).

Je forme le vœu que l'excellent travail qui a commencé en 1963 se poursuive dans le même esprit en 1965, et que chaque section s'y intéresse, pour le progrès de l'apiculture vaudoise.

Mars 1965.

G. Sueur,
*Président de la Fédération vaudoise
des sociétés d'apiculture.*

Nécrologie

† ERNEST HELLWIG, 1886-1965

*Président de la Fédération suisse d'apiculture
Président central de la VDSB*



C'est au cours de l'assemblée des délégués de la Romande, le 13 mars écoulé à Lausanne, que la triste nouvelle du décès de notre collègue M. Ernest Hellwig fut annoncée.

Le poids des ans ne paraissait pas incommoder la robuste constitution de M. Hellwig qui, malgré un âge avancé, avait conservé une vivacité d'esprit et une allure de jeunesse remarquables. En quelques jours, un mal foudroyant l'a enlevé à l'affection de sa famille et de ses amis.

Né à Genève en 1886, le défunt prit domicile à Biel avec ses parents en 1892. Entré dans l'administration des postes en 1904, après de nombreux stages dans différentes localités du pays, il revint à Biel, sa ville d'adoption, qu'il ne devait plus quitter. Au cours de sa carrière, tous les échelons de la hiérarchie postale furent gravis et, en 1944, il accède au poste d'administrateur postal d'une ville en continu et rapide développement. Officier de la poste de campagne, il en est le chef à la 4^e division de 1923 à 1927. Atteint par la limite d'âge en 1951, Ernest Hellwig prend sa retraite et consacre la plus grande partie de ses loisirs à l'apiculture. Travailleur infatigable, nous le voyons remplir, durant de nombreuses années, différentes fonctions au Comité central de la VDSB. Chef du contrôle du miel, vice-président, etc., puis président dès 1964, Ernest Hellwig assurait encore avec facilité la présidence de la Fédération suisse d'apiculture, et cela grâce à sa connaissance parfaite des trois langues nationales.

Excellent organisateur, ayant le sens pratique des choses, Ernest Hellwig savait ce qu'il voulait. A la Journée de l'abeille à l'Exposition nationale de l'année dernière, les apiculteurs romands eurent encore le plaisir de le contacter.

Belle et imposante cérémonie d'adieu que celle qui s'est déroulée à la chapelle du cimetière de Madretsch complètement occupée par une foule recueillie. Foule sensible à l'adieu exprimé par des paroles de circonstance émanant de différents milieux comme aussi sous la forme d'un magnifique solo de chant.

A M^{me} Hellwig et à sa famille, à la société sœur de Suisse alémanique, le comité de la SAR réitère sa sincère sympathie à l'occasion de ce deuil émouvant.

Réd.

Maladies des abeilles en février 1965

Acariose

Canton/district	Localité	Cas
Argovie Laufenburg	Münchwilen/Fricktal	2
Lucerne Willisau	Altishofen	1
Valais Martigny	Martigny	1

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

POUR AVRIL 1965

La longue période hivernale semble enfin révolue et, à moins de retours offensifs toujours possibles quoique fort indésirables, nous sommes entrés de plain pied dans le printemps.

La neige a complètement disparu en plaine, et ce qu'il en reste au pied du Jura disparaît comme par enchantement grâce à la température vraiment clémence et à l'absence de gels nocturnes.

Depuis quelques jours l'on assiste à un franc réveil, que dis-je, à une véritable résurrection au rucher, où de beaux apports de pollen réjouissent déjà les yeux.

Bien que les conditions atmosphériques n'aient pas jusqu'ici permis de contrôles sérieux, la première impression est bonne et, dans notre contrée tout au moins, l'hivernage semble avoir été normal, en dépit de la réclusion prolongée imposée à nos petites amies.

Il faut cependant s'attendre à un certain pourcentage de ruches faibles, pas nécessairement atteintes de dysenterie ou de nosema,

mais qui auront de la peine à « donner le tour ». Nous conseillons d'administrer un traitement préventif et revigorant à ces colonies : nosemack, fumidyl, apimycine, peu importe, l'important étant de bien observer les prescriptions et les doses, les recommandations de ne pas employer de récipients métalliques (sauf pour l'apimycine). Le mieux est de revêtir les auges des nourrisseurs d'une couche de vernis émail et de se procurer un arrosoir en matière plastique. Si certaines colonies trop faibles ont de la peine à prendre le sirop, même tiède, se procurer un vaporisateur (non métallique) et asperger directement le groupe. Il est évident qu'il ne faut traiter que les colonies en valant encore la peine.

Ceci dit, il convient de resserrer les colonies le plus possible et de les recouvrir chauvement, conditions *sine qua non* de leur sauvetage. Nous répétons de plus que toutes les ruches, même les fortes, doivent encore être tenues au chaud durant ce mois. Souvenez-vous du vieux proverbe : « En avril, n'ôte pas un fil ». Ce vieux dicton vaut son pesant d'or en apiculture. Ne faites que les visites indispensables. Découvrez le moins possible vos ruches. Abstenez-vous de manipulations intempestives dans l'ordonnance du nid à couvain. Encore plus qu'en mars, ouvrez l'œil. Une maladie, non apparente encore lors de la première visite peut s'être développée au point de ne plus pouvoir vous échapper.

Nous pensons qu'il n'y aura pas beaucoup de hausses à poser en avril. Néanmoins, ne ménagez rien pour être prêt à toute éventualité. Avez-vous un nombre de hausses bâties correspondant à l'effectif de votre rucher ? S'il vous en manque, gardez-vous, surtout au printemps, de vouloir faire bâtir une hausse entière à la même colonie. Préparez les cadres nécessaires et répartissez-les dans toutes les hausses par 2, 3, 4 par exemple, suivant les besoins. Groupez ces rayons ensemble au milieu de la hausse. Si vous les intercalez un par un parmi les cadres bâties, les abeilles auront tendance à élargir démesurément ces derniers au détriment des cadres neufs qu'elles délaisseront plus ou moins. Plus avant dans la saison, en cas de miellée par exemple, et la chaleur étant alors suffisante pour une élaboration aisée de la cire, la question se pose tout différemment et peu importe la façon de disposer les rayons à bâtir.

Le moment de la pose des hausses est assez malaisé à discerner pour un débutant. Si la pose a lieu trop tôt, avant qu'il y ait de récolte appréciable, avant surtout que la colonie soit suffisamment développée, ce sera une opération néfaste : refroidissement de la ruche, ralentissement du développement, avec tous les aléas que cela comporte. Si au contraire on pose la hausse trop tard, que les colonies soient quelque peu surpeuplées ou encombrées, un élevage sera probablement en cours et l'essaimage à peu près inévitable.

Il est à peine besoin d'ajouter, pensons-nous, qu'il faut que la colonie soit non seulement forte, mais encore pourvue de provisions en abondance, permettant de faire face à une période de mauvais temps ou de disette. Ne pas oublier qu'à cette saison de développement intensif les réserves fondent aussi rapidement que la neige ces jours.

Il est impossible à votre serviteur de fixer une date pour cette opération importante de la pose des hausses. Tout dépend de l'altitude, de l'avancement de la saison, de la situation du rucher, de la manière dont ce dernier est conduit. Le mieux, mon cher débutant, est de prendre le conseil d'un aîné, vivant sous le même climat et dans les mêmes conditions que vous.

Encore un conseil, qui peut-être vaut aussi pour nombre de collègues plus ou moins chevronnés : l'on a trop tendance, une fois les hausses posées, à suspendre toute surveillance, considérant que tout ce qui devait être fait l'a été. Bien sûr que nombre de colonies se passent fort bien de visites ultérieures, mais tant de choses peuvent survenir : changement de reine, essaimage, suivis parfois d'orphelinage. L'apiculteur avisé décèle le plus souvent l'état anormal de telle colonie. Mais le débutant, moins exercé, devra d'autant plus porter attention à ce qui se passe au trou de vol et en cas de doute ne pas hésiter à jeter un coup d'œil à l'intérieur. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce sujet tout au long de la saison.

Un mot encore, pour sortir du domaine purement pratique. Nous avons lu tout récemment, dans l'une des revues apicoles étrangères que nous recevons, un article affirmant qu'en Suisse l'apiculture est restée du domaine de la poésie, que les surfaces restreintes ne permettent pas l'apiculture intensive et commercialisée, que les apiers de plus de cent colonies sont fort rares et les apiculteurs professionnels quasi inexistants. A l'encontre de ce qui précède, sans doute avez-vous lu l'excellent article de notre rédacteur M. Matthey, parlant de l'évolution presque fatale que devra subir l'apiculture de notre pays.

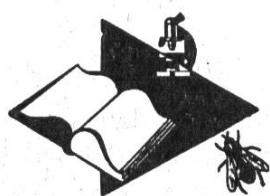
Nous nous permettons de prendre une position, si l'on peut dire, intermédiaire. Tout en applaudissant de grand cœur à tout ce qui se fait chez nous présentement, et d'une manière désintéressée pour sortir des chemins battus, notamment en ce qui concerne l'amélioration du rendement, nous pensons qu'il faut néanmoins laisser à l'apiculture cette touche de poésie qui en fait le charme. Quoi que l'on fasse, abeilles et *nature* seront toujours étroitement liées, battant au même rythme de vie, dispensant les mêmes promesses au premier printemps. A côté du désir d'avantages matériels bien naturel, il y aura toujours une recherche de paix, un besoin de se reposer de notre vie trépidante, fatigante, souvent vide de sens en ce siècle de « progrès ».

Bien qu'ayant bientôt derrière lui cinquante années de pratique, et ayant demandé aux abeilles le plus clair de son revenu, celui qui vous parle se sent encore ému comme aux premiers jours à la vue du réveil printanier de ses abeilles, sensible aux espoirs souvent déçus mais toujours renaissants, à chaque saison nouvelle.

A vous tous, chers jeunes amis, amis moins jeunes aussi, qui peut-être liront ces lignes, à vous tous nous souhaitons de belles heures de détente au milieu de vos abeilles.

Marchissy, le 18 mars 1965.

Ed. Bassin.



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES SENS DE L'ABEILLE

C'est grâce à son équipement sensoriel que l'animal prend contact avec le milieu dans lequel il vit. L'étude de ces organes nous permet de nous faire une idée, bien imparfaite, de son univers. Pourquoi imparfaite ? Parce que nous avons tendance, en nous basant sur des analogies de structure, à tout rapporter à nos propres sens alors que les animaux peuvent faire appel à d'autres moyens d'information, être sensibles à des facteurs qui nous sont totalement étrangers.

Si, étant donné la similitude entre nos différents organes des sens et ceux des mammifères nous pouvons imaginer leur monde, il n'en est pas de même en ce qui concerne les insectes dont l'organisation est dominée par l'existence d'un squelette externe à travers lequel les informations doivent filtrer. Ceci a comme conséquence de modifier complètement la structure de leurs organes sensoriels. Il ne faut pas oublier qu'il existe différents moyens d'obtenir une même information et l'animal utilise de façon privilégiée celui qui est le mieux adapté à son type d'organisation.

C'est ainsi que l'abeille possède cinq yeux : latéralement deux yeux composés formés par la réunion de 3000 à 5000 ommatidies et sur le sommet de la tête trois yeux simples ou ocelles disposés en triangle. Or, à travers tous ces yeux sensibles à la lumière polarisée et à un spectre coloré différent du nôtre, quelle image se fait-elle du monde dans lequel elle vit ? Nous n'en savons rien !

Qu'en est-il sur le plan de l'odorat ? Chez l'homme, comme chez les mammifères, les récepteurs olfactifs sont situés dans la partie postérieure du nez, sur le trajet de l'air allant aux poumons. Chez l'abeille, ils sont situés dans la partie extrême de ses antennes.